

les suivent le clergé et, tous ensemble, ils marchent sur les traces des reliques qu'on va déposer dans le tombeau de l'autel. On chante des antiennes et des psaumes (1) qui expriment le bonheur des Bienheureux et la joie que nous ressentons de leur félicité. L'Évêque récite une oraison, après laquelle il consacre avec du saint chrême le tombeau où il dépose aussitôt les saintes reliques.

Cette cérémonie rappelle que, dans la primitive église, on célébrait préférentiellement le saint sacrifice sur le tombeau des martyrs, et si l'on a toujours mis les restes des saints dans chaque autel où l'on devait célébrer la messe, ça été pour se conformer à ce pieux usage établi sans doute d'après cette vision de l'apôtre saint Jean dans l'apocalypse : *J'ai vu sous l'autel, dit-il, les âmes de ceux qui avaient été mis à mort pour la parole de Dieu et pour le témoignage qu'ils lui avaient rendu, et ils criaient d'une voix forte en disant : Seigneur, qui êtes saint et véritable, jusqu'à quand différerez-vous à nous faire justice* (2).

L'Évêque consacre la pierre qui doit fermer le tombeau des saintes reliques; il la fixe sur le sépulchre avec le ciment qu'il a fait et béni, puis, l'oignant de nouveau avec du saint chrême, il dit : " Que cet autel soit scellé et sanctifié † au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit : que la paix l'environne toujours."

L'encens est l'image de la prière qui doit monter vers le ciel comme le parfum; on le brûle aussi en signe d'honneur. L'Évêque par respect pour l'autel, pour honorer les Saints dont il renferme les reliques, et pour

(1) Ps. CXLIX, CL.

(2) Chap. VI, 9.

rap
bén
cro
" c
" e
" r
" v
" s
" la
" t
l
vêq
l'au
a i
nou
de
J
les
mèr
croi
cett
ble
nes,
dem
cons
l'hu
obla
D
l'égl
Chr
la v